



Conseil de sécurité

Briefing

The situation in the Middle East, including the Palestinian question

New York, le 9 octobre 2024

Déclaration Suisse

Lue par Pascale Baeriswyl
Représentante permanente de la Suisse

Je vais à présent faire une déclaration à titre national.

Je remercie, comme mes collègues, le Commissaire général de l'UNRWA, Monsieur Philippe Lazzarini, et la Directrice de la division financement et partenariats d'OCHA, Madame Lisa Doughten, non seulement de leurs présentations mais surtout aussi de leur grand engagement dans les circonstances les plus difficiles.

Un an après le 7 octobre 2023, la Suisse reste profondément choquée par les actes de terreur et la prise d'otage perpétrés par le Hamas en Israël. Mon pays réitère sa ferme condamnation de ces actes et exprime toute sa sympathie envers les victimes et leurs proches. Nos pensées vont aussi aux familles des otages encore détenus à Gaza, dont j'ai eu l'honneur de recevoir plusieurs, et nous partageons leur peine et admirons leur courage. Nous le répétons : la libération immédiate et inconditionnelle des otages est exigée par toutes les résolutions adoptées par ce Conseil depuis le 7 octobre. Nous condamnons par ailleurs les tirs de roquettes par le Hamas contre Israël, comme celles d'avant-hier.

Depuis le 7 octobre pourtant, et nous l'avons entendu de tous les collègues ici sans exception, l'escalade massive de la violence, notamment à travers les opérations militaires israéliennes, a exacerbée la souffrance de la population civile à Gaza de façon incommensurable : nous connaissons les chiffres, plus de 41'000 personnes sont mortes, 2,2 millions de personnes, soit l'ensemble de la population, vivent dans des conditions catastrophiques, sans aucune protection, en proie aux hostilités incessantes, à la famine et aux épidémies.

Le bilan humain du conflit est dévastateur, aussi en Cisjordanie. La Suisse condamne le fait que les hostilités et autres actes de violence fassent de nombreuses victimes civiles en territoire palestinien occupé – dont beaucoup d'enfants. Plusieurs millions de civils ont été déplacés de force en raison des hostilités, y compris à la suite d'ordres répétés d'évacuation.

La Suisse appelle encore une fois à la mise en œuvre immédiate des quatre résolutions adoptées par ce Conseil depuis le 7 octobre. Elles sont contraignantes. Et cela comprend un cessez-le-feu immédiat à Gaza.

L'aide humanitaire arrivant à Gaza reste largement insuffisante, nous l'avons entendu. Toutes les parties ont l'obligation d'autoriser et de faciliter l'accès humanitaire rapide et sans entrave, conformément au droit international humanitaire. La faim s'étend à Gaza. L'usage de la famine comme

méthode de guerre est un crime de guerre en vertu du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Selon les ordonnances de la Cour internationale de justice, contraignantes pour les parties en question, Israël doit prendre sans délai toutes les mesures nécessaires et effectives, en étroite coopération avec l'ONU, pour assurer – sans restriction et à grande échelle – la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire requises de toute urgence à la population, par tous les points de passages et dans toute la bande de Gaza.

Ceci est aussi crucial à la veille de la deuxième phase de la campagne de vaccination contre la poliomyélite. La première phase a montré que les Nations unies et ses agences spécialisées – notamment l'OMS, l'UNICEF et l'UNRWA – peuvent remplir la mission d'aide humanitaire qui leur est garantie par le droit international humanitaire, s'il existe une volonté politique à cet effet.

Comme le rappelle la résolution 2730, le personnel humanitaire est notamment protégé par le droit international humanitaire et les attaques ne doivent pas être dirigées contre eux. Or, depuis le 7 octobre, plus de 300 travailleurs humanitaires ont été tués dans ce conflit. La Suisse a condamné les attaques et la violence perpétrées contre le personnel de l'ONU, y compris par des colons israéliens contre les bureaux de l'UNRWA à Jérusalem-Est cette année. L'UNRWA – dont le mandat est conféré par l'Assemblée générale depuis 1949 – est le plus grand acteur humanitaire dans le territoire palestinien occupé, et joue un rôle crucial pour empêcher une déstabilisation encore plus grande de la région.

En Cisjordanie, à l'ombre de l'escalade régionale, la violence s'intensifie. Les moyens militaires utilisés en témoignent. Jamais autant d'attaques aériennes n'ont eu lieu depuis la seconde intifada, y compris en fin de semaine dernière à Tulkarem, causant des victimes civiles. Dans le cadre d'opérations des forces de sécurité israéliennes, l'usage de la force doit notamment répondre au critère de proportionnalité et respecter les droits de tout individu à la vie et à la sécurité de sa personne.

A l'heure où la région toute entière sombre de plus en plus dans la violence, nous appelons les Etats membres à réaffirmer leur soutien à l'engagement des Nations unies, en vertu de la Charte. La Suisse réitère aussi son plein soutien au travail du Secrétaire général et de ses hauts représentants, et condamne les récents propos à leurs égards.

A travers son action humanitaire à Gaza, mais aussi ses bons offices et ses opérations de maintien de la paix dans la région, notamment au Liban, l'ONU reste cruciale pour remédier à l'escalade régionale qui menace la paix et la sécurité internationales.

Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire en tout temps et en toutes circonstances. En outre, nous rappelons que tous les Etats ont aussi l'obligation de faire respecter ce droit. Nous appelons donc tous les Etats à user de leur influence à cet effet.

La Suisse condamne toutes les violations du droit international humanitaire par toutes les parties au conflit. Cette année marque le 75^e anniversaire de l'adoption des Conventions de Genève de 1949. Ces Conventions représentent, de par leur universalité, un véritable succès du multilatéralisme. Or, les innombrables souffrances humaines dans la région sont les sombres rappels que ces Conventions, ainsi que l'ensemble des règles du droit international humanitaire, sont aujourd'hui bafouées. La violation de ces règles constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales dont nous, membres du Conseil de sécurité, sommes les garants. Nous devons unir nos forces afin de faire du respect du droit international humanitaire une priorité politique.

Le respect du droit international est la boussole pour le règlement des différends, pour prévenir une escalade régionale encore plus grave et limiter les souffrances. Le respect de la Charte, du droit international humanitaire et des droits de l'homme doit être la ligne de conduite incontournable pour toutes les parties aux conflits.

Enfin, nous rappelons qu'il est urgent de retrouver un horizon politique conforme aux résolutions de l'ONU. La solution à deux Etats démocratiques, Israël et Palestine, dont Gaza fait partie intégrante, vivant côte-à-côte en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, est l'unique issue possible à cet égard.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

I will now make a statement in my national capacity.

Like my colleagues, I would like to thank the Commissioner General of UNRWA, Mr Philippe Lazzarini, and the Director of OCHA's Funding and Partnerships Division, Ms Lisa Doughten, not only for their presentations but also for their great commitment in the most difficult of circumstances.

One year after October 7, 2023, Switzerland remains deeply shocked by the acts of terror and hostage-taking perpetrated by Hamas in Israel. My country reiterates its firm condemnation of these acts and expresses its deepest sympathy to the victims and their families. Our thoughts are also with the families of the hostages still being held in Gaza, several of whom I have had the honour to meet, whose grief we share and whose courage we admire. We repeat: the immediate and unconditional release of the hostages has been demanded by every resolution adopted by this Council since October 7, 2023. We also condemn the firing of rockets by Hamas against Israel, as happened the day before yesterday.

Since October 7, and we have heard it from all our colleagues here without exception, the massive escalation of violence, especially through Israeli military operations, has exacerbated the suffering of the civilian population in Gaza immeasurably: we know the numbers, more than 41,000 people have died, and 2.2 million people - the entire population - are living in catastrophic conditions, without any protection, prey to incessant hostilities, famine and epidemics.

The human toll of the conflict is devastating, also in the West Bank. Switzerland condemns the fact that hostilities and other acts of violence have claimed numerous civilian victims in the occupied Palestinian territory - many of them children. Several million civilians have been forcibly displaced by the hostilities, including as a result of repeated evacuation orders.

Switzerland once again calls for the immediate implementation of the four resolutions adopted by this Council since October 7. They are binding. And this includes an immediate ceasefire in Gaza.

The humanitarian aid arriving in Gaza remains largely insufficient, we have heard it. All parties have an obligation to allow and facilitate rapid and unimpeded humanitarian access, in accordance with international humanitarian law. Hunger spreads in Gaza. The use of starvation as a method of warfare is a war crime under the Rome Statute of the International Criminal Court. According to the orders of the International Court of Justice, which are binding on the parties in question, Israel must without delay take all necessary and effective measures, in close cooperation with the UN, to ensure - without restriction and on a large scale - the provision of urgently needed basic services and humanitarian aid to the population, across all crossings and throughout the Gaza Strip.

This is also crucial on the eve of the second phase of the polio vaccination campaign. The first phase has shown that the United Nations and its specialized agencies - notably WHO, UNICEF and UNRWA - can fulfill the humanitarian aid mission assured to them by international humanitarian law, if there is the political will to do so.

As Resolution 2730 reminds us, humanitarian personnel are protected by international humanitarian law, and attacks must not be directed against them. Since October 7, more than 300 humanitarian workers have been killed in this conflict. Switzerland has condemned the attacks and violence perpetrated against UN personnel, including by Israeli settlers against UNRWA offices in East Jerusalem this year. UNRWA - mandated by the General Assembly since 1949 - is the largest humanitarian actor

in the occupied Palestinian territory, and plays a crucial role in preventing further destabilization of the region.

In the West Bank, in the shadow of regional escalation, violence intensifies. The military means used bear witness to this. Not since the second intifada have there been so many air attacks, including last weekend in Tulkarem, causing civilian casualties. In the context of operations by Israeli security forces, the use of force must in particular meet the criterion of proportionality and respect the rights of every individual to life and security of person.

At a time when the entire region is sinking deeper and deeper into violence, we call on member states to reaffirm their support for the United Nations' efforts, under the Charter of the United Nations. Switzerland also reiterates its full support for the work of the Secretary-General and his High Representatives, and condemns the recent remarks made about them.

Through its humanitarian action in Gaza, but also its good offices and peacekeeping operations in the region, notably in Lebanon, the UN remains crucial in remedying the regional escalation that threatens international peace and security.

We call on all parties to the conflict to respect international humanitarian law at all times and in all circumstances. Furthermore, we recall that all States also have an obligation to ensure respect for this law. We therefore call on all states to use their influence to this end.

Switzerland condemns all violations of international humanitarian law by all parties to the conflict. This year marks the 75th anniversary of the adoption of the Geneva Conventions of 1949. The universality of these Conventions makes them a true success of multilateralism. However, the countless human sufferings in the region are a somber reminder that these Conventions, and all the rules of international humanitarian law, are being flouted today. The violation of these rules constitutes a threat to the international peace and security of which we, the members of the Security Council, are the guarantors. We must join forces to make respect for international humanitarian law a political priority.

Respect for international law is the compass for settling disputes, preventing further regional escalation and limiting suffering. Respect for the Charter, international humanitarian law and human rights must be the guiding principle for all parties to conflicts.

Finally, we reiterate the urgent need to restore a political horizon in line with UN resolutions. The solution of two democratic states, Israel and Palestine, of which Gaza is an integral part, living side by side in peace within secure and recognized borders, is the only possible outcome in this respect.

Thank you.